

Fonds d'actions canadiennes plafonné (SLI)

Fonds d'actions canadiennes plafonné Manuvie (Gestion d'actifs Manuvie)

31 mars 2017

Manuvie)

Gestion d'actifs Manuvie limitée

Gestionnaire principal : Monika Skiba Style de placement : De base

Objectif de placement : Générer une appréciation à long terme du capital grâce à un portefeuille constitué principalement d'actions d'émetteurs situés au Canada qui sont cotées à une bourse locale reconnue, tout en respectant des limites de pondération dans tout titre de participation unique.

Date de la dernière rencontre : T2 2016 Date prévue de la prochaine rencontre : T3 2017

Note actuelle : **SOUS ÉVALUATION**

Rendement annuel du fonds (%)

	2013	2014	2015	2016	2017	AAJ	5 ans
Fonds d'actions canadiennes plafonné (SLI)	5,33	19,36	10,16	-4,73	15,27	2,81	8,75
Indice composé plafonné S&P/TSX (\$ CA)	6,11	15,97	6,93	-6,57	18,63	2,42	7,84
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	-0,78	3,40	3,23	1,84	-3,36	0,39	0,91

Analyse du rendement à court terme

- Depuis le début de l'année, le Fonds a enregistré un rendement légèrement supérieur à celui de son indice de référence. La surpondération des secteurs de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information et la sous-pondération de l'énergie ont eu un effet positif, alors que la sous-pondération des secteurs des matières premières et des services financiers a pesé sur les résultats.
- Au cours de la période de 12 mois terminée en mars 2017, le Fonds a enregistré un rendement inférieur à celui de son indice de référence. La surpondération des secteurs de la consommation discrétionnaire, de la consommation de base et des technologies de l'information a nui dans un marché dominé par les secteurs des matières premières, des services financiers et des produits industriels. Le Fonds a maintenu une forte sous-pondération des sociétés aurifères et des sociétés à petite capitalisation en particulier. Compte tenu des solides résultats de ces sociétés à l'intérieur de l'indice, leur sous-pondération a considérablement pesé sur le rendement relatif. La sous-pondération du titre de Ressources Teck a plombé le rendement. La sélection des titres dans le secteur des services financiers a nui en raison de l'effet négatif de la sous-pondération des banques et des placements dans Intact Corporation Financière et CI Financial.
- Comme le style de gestion privilégie une approche axée sur les placements de base, il ne devrait pas avoir d'incidence marquée sur les résultats du Fonds.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence sur une période de cinq ans.
- Seuls les rendements réalisés à compter de février 2016 sont attribuables à l'équipe de gestion actuelle.
- Le Fonds a enregistré un rendement nettement supérieur à celui de son indice de référence au cours de trois des cinq dernières périodes de 12 mois.
- La surpondération du secteur de la consommation discrétionnaire et les choix judicieux dans les secteurs de la consommation ont rehaussé le rendement sur une période de cinq ans.
- Les résultats à plus court terme ont plombé les rendements à plus long terme.
- Comme le style de gestion privilégie une approche axée sur les placements de base, il ne devrait pas avoir d'incidence marquée sur les résultats du Fonds.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2014, la Société Financière Manuvie a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc. Cette transaction a été conclue le 30 janvier 2015 et la société fait maintenant partie de Manuvie.

Événements propres au Fonds

- Monika Skiba a annoncé son intention de prendre sa retraite en décembre 2017. Patrick Blais, gestionnaire de portefeuille principal au sein de l'équipe, a été promu au poste de cochef de l'équipe de M^{me} Skiba, promotion qui entre en vigueur immédiatement. Au moment du départ à la retraite de M^{me} Skiba, M. Blais assumera à part entière la direction de l'équipe, qui continuera de compter des membres à Toronto et à Montréal. Cavan Yie, auparavant analyste pour les stratégies de placement en actions canadiennes de base de l'équipe, a été nommé gestionnaire de portefeuille. Il rejoint Monika Skiba et Patrick Blais comme cogestionnaire des stratégies institutionnelles visant les actions de base.
- En janvier 2016, GAM a annoncé plusieurs changements au sein de l'équipe des actions fondamentales canadiennes de GAM. À la suite du départ de Marie-Ève Savard, gestionnaire de portefeuille des stratégies axées sur les dividendes et le revenu de GAM et d'ISL, Susan Da Sie a pris la relève et assume les responsabilités de gestion de portefeuille des stratégies axées sur les dividendes et le revenu de cette équipe. Monika Skiba et Patrick Blais, gestionnaires de portefeuille principaux, ont accepté les responsabilités de gestion des stratégies de placement en actions canadiennes de base qui étaient gérées par M^{me} Da Sie, y compris le Fonds d'actions canadiennes plafonné de SLI. Ces changements sont entrés en vigueur en février 2016.

Commentaire du SGP

- Le Fonds d'actions canadiennes plafonné (ISL) est un fonds d'actions canadiennes géré selon une approche ascendante de base privilégiant les placements dans des sociétés bien gérées, ayant des bilans solides, des bénéfices durables et des valorisations attrayantes par rapport à ceux des fonds de la même catégorie. On s'attend à ce que leur valeur ajoutée provienne surtout de la sélection judicieuse des titres.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à la philosophie de placement et au style de gestion établis.
- M^{me} Skiba et son équipe continueront d'appliquer leur stratégie de placement qui consiste à repérer des sociétés dont les flux de trésorerie affichent des rendements élevés par rapport au capital investi, en ayant recours au même processus que celui qu'ils utilisaient pour la gestion du Fonds de titres canadiens Manuvie sur la plateforme de Fonds communs Manuvie.
- Les stratégies de placement en actions canadiennes de base sont actuellement sous évaluation, en raison du roulement de personnel antérieur. Le départ à la retraite de Monika Skiba a été annoncé longtemps à l'avance. Le Service de gestion des placements a rencontré à plusieurs reprises Patrick Blais et Cavan Yie, qui ont tous les deux quelque peu atténué les préoccupations que pourrait causer le départ de Mme Skiba. Néanmoins, les changements prévus sont majeurs et devront être surveillés de près. Les changements annoncés ne devraient entraîner aucune modification du processus, de la philosophie ou de la stratégie de l'un ou l'autre de ces mandats.

Conclusion :

- Nous maintenons la note du Fonds à « Sous évaluation », car nous continuons d'évaluer l'incidence des événements importants propres au Fonds sur la gestion quotidienne du Fonds, ainsi que l'effet du transfert des responsabilités de gestion à la suite de l'annonce du départ à la retraite de Monika Skiba.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers